

Présents : 40 personnes, selon liste de présence

Excusés : 79 personnes

101^{ème} Assemblée générale ordinaire
Mardi 6 juin 2023
Octagon - Chemin du Pavillon 2 - 1218 Le Grand-Saconnex

Ordre du jour :

1. Salutations de bienvenue du Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2022
3. Le mot du Président
4. Rapport d'activité 2022 par le Secrétaire Patronal
5. Présentation des comptes de l'exercice 2022 par le Trésorier
6. Rapport de l'Organe de contrôle
7. Approbation des comptes 2022
8. Approbation du rapport d'activité 2022
9. Décharge au Comité Directeur
10. Désignation de l'Organe de contrôle
11. Fixation du montant des cotisations 2024
12. Election des membres du Comité Directeur
13. Divers et propositions individuelles

Ouverture de l'Assemblée générale par le Président, Monsieur Stéphane Oberson, à 11h05. Il constate que l'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, qu'elle est valablement constituée et donc apte à prendre toutes les décisions utiles à l'ordre du jour, accepté par l'Assemblée générale.

1. Salutations de bienvenue du Président

« Mesdames et Messieurs, chers membres de la NODE,

Pour toute la durée de mon intervention et par analogie, la forme masculine se transpose à la forme féminine, dès lors, je vous souhaite à tous une très cordiale bienvenue à notre 101^{ème} Assemblée Générale ordinaire. Je constate que l'AG a été valablement convoquée, en temps et en heure. Elle est donc apte à délibérer et à prendre toutes décisions servant à son bon fonctionnement et selon l'ordre du jour établi.

Parmi les personnalités qui nous font le plaisir de leur présence, je tiens à saluer tout particulièrement Madame Antonietta Frangi, Présidente d'Honneur, et Monsieur Bernard Menuz, Président d'Honneur.

Sans tous les citer nominativement, je souhaiterais remercier les membres ainsi que les représentants des diverses institutions genevoises, économiques et politiques, qui nous ont prié d'excuser leur absence. Qu'ils en soient remerciés. »

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2022, disponible en ligne sur le site Internet de la NODE (node1922.ch) ou sur demande au secrétariat, ne soulève aucun commentaire.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 juin 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Le mot du Président

« Introduction

La guerre en Ukraine, la situation d'approvisionnement post Covid, la crise énergétique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la récession économique, l'inflation, sont autant d'évolutions exceptionnelles, entre autres, que nous vivons actuellement. Nous autres entrepreneurs sommes donc mis au défi. En ces temps de changements ultrarapides, il faut avoir une vision claire de la situation afin de pouvoir nous adapter au mieux. Mais l'incertitude est là et encore une fois, l'économie a une sainte horreur de l'incertitude. Pourtant, il faut aussi avoir le courage de remettre en question ce qui a fait ses preuves, de passer au crible les concepts et les processus, et de prendre des décisions qui s'imposent et/ou qui peuvent être douloureuses pour nos entreprises, afin de pouvoir conserver nos parts de marché, donc par ricochet, notre activité.

Difficile toutefois d'être optimiste par les temps qui courent, lorsque l'horloge de l'apocalypse indique 23heures 58 minutes et 30 secondes à son cadran. À la lecture de ce qui précède, j'ai aussi la nette impression de m'entendre parler comme un spécialiste en économie ou un devin en catastrophes mondiales au 19h30 de la TSR. Spécialistes qui nous abreuvent de leur savoir en nous ressassant ce qui s'est passé, de comment il aurait fallu agir en amont afin d'éviter que ça ne se produise en aval, mais qui restent toutefois muets quant au comportement à adopter au présent afin que ces situations ne se reproduisent plus à l'avenir. La débâcle récente du Credit Suisse en est un parfait exemple. Dès lors et comme nos autorités n'apprennent jamais de leurs erreurs, préparons-nous déjà à la débâcle prochaine de l'UBS.

À un niveau beaucoup plus local, il n'en demeure pas moins que depuis notre dernière AG du 8 juin 2022, votre Président aidé par un Comité volontaire et dynamique, n'a pas chômé. Hormis les traditionnels Comités Directeurs qui gèrent la vie courante de votre association, nous avons œuvrés dans de nombreuses séances et commissions liées à l'économie, l'énergie, la mobilité, les transports et le partenariat social, pour ne citer que les plus importants d'entre eux, pour la défense de vos intérêts. Yves Menoud, notre Secrétaire patronal, reviendra plus en détail sur certains d'entre eux lors de son rapport.

Mobilité

La mobilité mobilise toute notre attention et notre énergie et c'est peu de le dire. Directement ou indirectement la mobilité de l'hypercentre, du centre ou des centres urbains, exerce une influence sur la mobilité de l'entier du territoire. Une Lapalissade me direz-vous. Certes, mais la mobilité agit aussi directement sur la bonne marche de nos entreprises.

En prévision du méga chantier de la gare Cornavin, devant débiter au mieux en 2027 si tout va bien et surtout si les architectes ne sont pas les mêmes que ceux de la gare de Lausanne, le périmètre de la gare Cornavin se trouve fortement perturbé. La place de Montbrillant ainsi que la place Cornavin sont ou seront toutes deux fermées au trafic motorisé. En venant de Lausanne, il est ou il sera interdit de tourner à gauche dans la rue de Monthoux et les véhicules ont ou auront l'obligation de tourner à droite et de monter sur le Grand'Pré.

Selon un communiqué de presse du maître d'œuvre, « les Pâquis seront donc impénétrables depuis la rue de Lausanne ». Dès lors, il faudra sans doute s'attendre à une baisse de productivité et corolairement, à une augmentation du chômage dans une certaine branche d'activité de ce quartier emblématique de Genève que sont les Pâquis.

Le canton compte donc sur la ceinture urbaine de la Rive droite pour absorber le trafic de transit. Je suis le premier surpris, car je ne savais pas qu'à Genève nous avons une ceinture urbaine, personnellement je pensais plus à une demi-bretelle. Comme quoi, tout est question de mode. A court terme, ces transformations s'inscrivent dans l'application de la LCM pour une mobilité cohérente, votée en 2016.

Ces grands travaux routiers s'inscrivent avec ceux déjà en cours que sont la route des Nations - jonction entre le Grand-Saconnex et le quartier des organisations internationales - dont l'ouverture est prévue, certes avec un peu de retard, au 1^{er} trimestre 2024. Cette route-tunnel permettra d'ouvrir la voie au chantier de prolongation du tram 15 vers Ferney-Voltaire. Sans vous faire toutes les nouvelles mises en service des nouvelles voies TPG, je ne retiendrai que celle du BHNS - bus à haut niveau de service - devant relier la gare Cornavin à la ZIMEYSA, en passant par Vernier-Village.

Les travaux devraient débiter entre fin 2023 et 2025. Cette ligne BHNS longeant la voie ferrée du RER, ça ne s'invente pas, entrainera la suppression de deux voies de circulation sur la route de Vernier, l'avenue de Châtelaine et la rue de Lyon. Le tout sans oublier bien naturellement le barreau routier de Montfleury, dont l'ouverture prévue pour 2025 est reportée à 2030. Les ralentissements presque permanents que nous vivons au quotidien sur l'autoroute de contournement ne sont donc pas prêts de se résorber à court terme.

Pour autant, ne nous posons pas en neinsager et faisons preuve d'ouverture face au changement de paradigme concernant la mobilité. Je pense que nous devons être favorable au 30 km/h, mais uniquement et je dis bien uniquement, dans les quartiers d'habitations, tout en supprimant les zones à 20 km/h. En effet, que l'on arrête de nous faire croire que les routes, même limitées à 20 km/h, sont des zones de rencontre pour le bien-être des habitants. Sinon pourquoi ne pas faire transiter la ceinture urbaine à 20 km/h à travers le parc des Eaux-Vives ? Mais les limitations à 50 et 60 km/h doivent être maintenues, de jour comme de nuit, sur les axes structurants que compte l'hypercentre et le centre-urbain. Tout comme le maintien de la limitation générale de vitesse sur les routes principales, couplé à une régulation des feux en « onde verte », qui offre le meilleur compromis pour l'écoulement du trafic routier dans son ensemble.

Ainsi, les transports publics resteraient en mesure de tenir leur cadence sur les routes affectées à la circulation. Les vélos électriques pourraient exploiter leur potentiel sur les routes principales, alors que les cycles plus lents bénéficieraient d'un cadre plus sûr sur les routes d'intérêt local. Finalement, les transports de marchandises ainsi que les véhicules individuels motorisés bénéficieraient de voies d'accès plus efficaces pour entrer et sortir des localités.

L'instauration et la généralisation du 30 km/h sous prétexte de lutter contre le bruit et la pollution dans un canton-ville qui possède en son centre un Aéroport International est le fruit d'un consensus typiquement helvétique. De la bouche même de l'ancien Conseiller d'Etat en charge de la mobilité, je cite : « l'aéroport c'est tabou si tu ne veux pas que Genève redevienne un village gaulois ». Du moins tant que Boeing ou Airbus n'arriveront pas à faire décoller leurs avions dès 50 km/h, tout en volant au biogaz. Mais selon la toute nouvelle Association Economique Romande pour une Infrastructure Aéroportuaire Performante, dont la NODE est membre, l'empreinte carbone des avions aura diminué de 88% d'ici à 2050... Faisons donc preuve de patience et de résilience.

La sécurité routière est également cousue au revers de la mobilité et en cela, la LCR, loi sur la circulation routière, à deux buts principaux :

- 1) assurer la sécurité sur les routes,*
- 2) organiser le trafic.*

Ces deux buts sont étroitement liés et ne peuvent pas être atteints l'un sans l'autre. Pour ce faire, il est indispensable que tous les véhicules soumis à la loi sur la circulation routière puissent être identifiables ainsi que leurs utilisateurs. Ceci afin d'assurer la sécurité, non seulement des usagers, mais également des professionnels de la route.

Il faut donc que nos autorités définissent clairement et rapidement quels acteurs ont droit de circuler et sur quelles surfaces, qu'ils puissent être identifiés comme tels et que tous soient soumis aux mêmes règles, que ce soient des vélos, des vélos-cargo, des e-vélos, des caisses à savon, des tricycles, des trottinettes, des poussettes, des patins à roulettes et que sais-je encore, mais tout ce qui comporte des roues et qui emprunte les voies publiques.

Une amélioration de la fluidité du trafic passe aussi et forcément par un renforcement de la répression envers tous les contrevenants, afin de mettre un frein à l'anarchie routière qui règne à Genève, sous l'œil goguenard de la police et qui ralentit les transports professionnels. Il est en effet inadmissible que certains utilisateurs, plus particulièrement en deux roues, motorisés ou non, se comportent en véritables hors-la-loi et cela, en toute impunité.

Je ne peux parler mobilité sans évoquer bien sûr ce serpent d'eau douce qu'est la traversée du Lac. En effet, par deux fois, le peuple a voté pour une traversée du lac. À la 2^{ème} votation, cette traversée a été votée à 63% par le peuple genevois.

Elle doit donc se faire rapidement et ne plus être une simple vue de l'esprit agendée pour 2045 selon le calendrier de l'OFROU. Cela doit être une priorité absolue du nouveau magistrat en charge de la mobilité, Monsieur Maudet et nous ne manquerons pas de le lui rappeler lors de notre prochain rendez-vous. Gageons d'ailleurs qu'il aura également à cœur de remettre un peu d'ordre dans le chaos routier instauré par son prédécesseur.

La réalisation d'un projet tel que la traversée du lac aurait un effet positif sur le trafic du centre-ville. L'impact estimé serait de moins 11% de véhicules dans la ceinture urbaine et de moins 20% de véhicules dans l'hypercentre. Ce qui réduirait d'autant les nuisances en termes d'émissions polluantes et sonores. Il s'agit donc bien de faire en sorte que les véhicules qui transitent par le U lacustre et le pont du Mont-Blanc et qui n'ont rien à faire au centre-ville, passent par cette traversée du lac.

En outre, le bouclage autoroutier complet permettrait d'alléger le trafic sur l'actuelle « autoroute de contournement » qui est, durant les heures de pointe, soit de 6h à 19h, plus que saturée, comme je l'ai relaté plus haut. Cette traversée, largement plébiscitée par la population genevoise, rencontre toutefois une large opposition des partis d'extrême gauche, des Socialistes et des Verts. Concernant la position du Centre et au regard des résultats des dernières élections, il est encore trop tôt pour voir comment ils vont se positionner dans la circulation ou plutôt dans les bouchons.

Quoi qu'il en soit, pour ces partis et en règle générale, la voiture ou tout autre forme de transport motorisé classique, doivent être rangés au placard, estimant que l'automobile est un moyen de transport désuet et d'un autre temps, tout en oubliant que pour avoir une vie économique telle que nous la connaissons aujourd'hui, tout ne s'est pas fait au cul d'un bœuf tractant un char.

Enfin et pour terminer sur le volet mobilité et transport, selon les dernières statistiques fédérales en matière de transport, sachez que le scénario de base prévu d'ici à 2050 est une augmentation de 21% de la population suisse, soit plus de 1.8 millions de personnes, pour atteindre 10.44 millions d'habitants. Les distances parcourues par les véhicules utilitaires légers vont augmenter de + 58% et de + 24% pour les véhicules lourds. La progression des déplacements privés pour les achats va augmenter de + 15% contre + 41% pour les loisirs. Cependant, il faut toutefois noter un net recul de - 13% des déplacements entre le domicile et le travail, en raison notamment du télétravail, pour une hausse de + 11% du trafic voyageurs en transport public et modal.

Plus localement dans notre canton, la population va croître de plus ou moins quatre cent mille âmes, dont bon nombre seront amenées à se déplacer et nos autorités veulent parallèlement diminuer les véhicules individuels de 80%. La quadrature du cercle en quelque sorte, ou un château blanc dans les nuages pour les plus mystiques d'entre nous, car bientôt, pour circuler à Genève, il nous faudra tous être habités par la sagesse de Bouddha afin de nous déplacer en lévitation.

Energie

J'ai été surpris, pour ne pas dire étonné, de constater que la Haute Ecole Ménagère Suisse était encore en activité dans notre pays et surtout d'apprendre, comme beaucoup d'entre vous sans doute, que pour devenir Conseiller Fédéral, il fallait avoir dans son CV un diplôme de cette HES.

Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, puisque c'est de lui qu'il s'agit, nous a donc donné une leçon d'économie et de politique énergétique digne de ce nom, méritant largement un prix Nobel, en nous suggérant de prendre des douches plutôt qu'un bain, de mettre un couvercle sur la casserole lorsque nous cuisinons et d'éteindre la lumière dans la chambre à coucher, pensant ainsi participer activement à la croissance de la population helvétique qui, oh mon Dieu, dépense de l'énergie, même dans le noir le plus complet.

La crise énergétique que les entreprises traversent actuellement est symptomatique du manque de vision de la part de nos autorités en matière de politique énergétique depuis plus de quarante ans où rien n'a réellement été entrepris afin d'améliorer notre dépendance envers nos voisins. Cette crise est aussi et surtout démonstrative de la responsabilité de certains partis politiques, à l'origine de la sortie du nucléaire, cela sans aucun plan B et des oppositions farouches à toutes autres alternatives, comme les éoliennes, la surélévation des barrages ainsi que le développement de la pose des panneaux solaires tant à titre privé que professionnel. Cela pour des raisons écologiques, esthétiques mais surtout dogmatiques.

De nombreux entrepreneurs m'ont également apostrophé afin de me confier leur préoccupation et surtout leur angoisse face à cette situation aux conséquences catastrophiques que l'augmentation du prix de l'électricité allait avoir sur la bonne marche de leur entreprise, voire de leur fermeture pure et simple, faute d'avoir les liquidités nécessaires sur le long terme pour assumer une telle augmentation.

Lors d'un entretien avec Madame Fischer, comète dans le ciel politique genevois et ex-ministre de l'économie, afin de lui faire un retour de la situation et surtout un retour du désarroi des entrepreneurs. Espérant que si elle avait loupé la vente de Firmenich, elle devait au minimum être au courant que le département facturation des SIG avait mis les doigts dans la prise et que si elle n'intervenait pas d'une manière ou d'une autre, c'est bien elle qui allait servir de fusible lors des prochaines élections. L'histoire m'a donné raison.

Je lui ai également rappelé que les SIG étaient assis sur un fonds de réserve de plus d'un milliard et qu'en baissant quelque peu leur train de vie famélique tout en augmentant sensiblement la productivité de l'ensemble de leurs collaborateurs (il m'a quand même fallu plus de trois mois pour avoir une personne au téléphone et incapable de me renseigner sur ma propre situation contractuelle concernant ma facturation), nous aurions pu, peut-être, je dis bien peut-être, bénéficier de quelques pourcentages en moins sur la hausse de notre facture. Cet appel du pied restera sans suite.

Comment répondre également à la demande croissante d'énergie imposée par le changement modal des véhicules, devant passer au tout électrique d'ici à 2030, dès lors que nous sommes à deux doigts de nous éclairer à la bougie ? Comment l'Etat genevois pense-t-il encourager nos citoyens à rouler « vert » s'ils n'ont pas la possibilité de recharger leur batterie ? Cela sans compter la problématique des bornes de recharge, quasiment inexistantes sur l'ensemble du territoire genevois, sachant que pour l'ensemble de la Suisse, il faudrait installer deux millions de bornes de recharge d'ici à 2030 pour répondre à la demande. Comment peut-on mettre sur la route plus de 11'000 véhicules électriques par année à Genève (il s'agit du volume d'immatriculation réalisé en 2021) sans développer les infrastructures de recharge nécessaires en parallèle ?

Autant de questions qui pour l'instant vont encore rester sans réponse précise de la part de nos autorités, bien empruntées d'avoir une ligne directrice claire à ce sujet, tant leur préoccupation est de plaire à une minorité voulant sauver la planète à tout prix, mais surtout sans aucune réflexion guidée par le bon sens.

PAM

Initialement mis en place par un Conseiller d'Etat voyageur et de retour aux affaires, afin de définir les besoins des entrepreneurs pour améliorer les conditions des transports professionnels sur le canton, le PAM ou Plan d'Actions Marchandises, est toujours d'actualité. Monsieur Maudet aura donc tout loisir de voir la tournure qu'a pris son projet durant son absence. Pour ma part, ces séances s'apparentent plus à de la masturbation intellectuelle qu'à de véritables « brainstorming » où des jeunes diplômés fraîchement sorti d'HES, tentent à nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Vouloir réinventer la roue, c'est bien, la faire tourner, ça serait beaucoup plus efficace.

Donc sur le projet initial, 22 actions sur 5 thématiques ont été définies, comme, entre autres :

- *la réduction de 60% des émissions carbone d'ici à 2030, mais sans tenir compte des émissions de l'Aéroport International de Genève. Les avions sont furtifs et le sujet tabou auprès de nos autorités cantonales, comme je l'ai souligné précédemment.*
- *l'électrification des véhicules, sans savoir comment, ni avec quel courant, nous allions recharger les batteries de nos véhicules, également souligné précédemment.*
- *le report modal des livraisons du dernier km à vélo cargo et là, j'ai une belle vision de Planzer livrant une palette avec un vélo cargo.*
- *la réduction du nombre de km de l'ensemble des véhicules de 40% d'ici 2030. Là ça sera sans doute facilement atteignable vu qu'il n'y aura peut-être plus de carburant et sans doute toujours pas assez d'électricité en 2030.*
- *la mutualisation des flux de livraison, mais pour avoir des flux de livraison il faudrait déjà que l'on puisse rouler*

- *et last but no least, la promotion des bonnes pratiques. À mon avis, je crois bien que c'est le point qui va demander le plus de travail à nos autorités.*

Sachez toutefois qu'à l'heure actuelle, le 80% du temps imparti à la mise en place du PAM est écoulée et que seul 39% des projets ont abouti, nos amis fonctionnaires ayant mis à leur profit la devise de Monsieur Berset « aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire ».

Cybercriminalité

La nouvelle loi sur la protection des données va entrer en vigueur dès le mois de septembre 2023. Je résume en quelques lignes :

La Confédération, n'arrivant pas à garantir la sécurité informatique au sein même de son propre pays et les diverses attaques contre la ville de Rolle et l'entreprise d'armement Ruhag, entre autres, en sont des parfaits exemples, se décharge donc insidieusement sur les entreprises. Ces entreprises vont donc devoir mettre en place des dispositions informatiques pour la protection des données de leur personnel et de leurs clients. Pour les PME de plus de 50 employés, un poste de préposé à la sécurité devra être créé, au même titre que pour la santé ou la sécurité au travail. Bien naturellement, avec l'obligation, sous peine d'amende, de se déclarer à l'office fédéral de la protection des données, en cas de cyberattaque. En contrepartie, la Confédération délèguera un négociateur auprès des entreprises qui subissent une « cyberattaque » et dont le rôle sera de faire diminuer la rançon. Rançon que l'entreprise devra payer en Bitcoins. Pourquoi en Bitcoins me direz-vous ? Bonne question. Le Bitcoin étant intraçable, cela permet aux hackers d'agir illégalement et en toute impunité et de pouvoir continuer leurs méfaits. Pour rappel et selon notre constitution, seule la Confédération a le droit de frapper monnaie. L'interdiction pure et simple de cette cryptomonnaie, à défaut d'éradiquer les cyberattaques, permettrait dans certains cas à la justice de remonter la source.

Pour faire simple et afin de vous mettre à l'abri de l'OFPD, des hackers, des ennuis et d'une surcharge administrative, ressortez vos vieux classeurs fédéraux de votre cave...

Élections cantonales

La NODE étant certes apolitique, il est toutefois nécessaire de savoir et de connaître la ligne directrice de nos futurs interlocuteurs au sommet de la pyramide et surtout de quelle manière ils pourraient être des soutiens dans les divers dossiers que nous traitons. J'ai donc personnellement assisté à plusieurs débats politiques afin de connaître les opinions des papables en lice pour le Conseil d'Etat. J'ai également eu l'opportunité de pouvoir auditionner certains d'entre eux : UDC, MCG, Civis, Liberté et Justice Sociale, entre autres. De ceux qui ont répondu à ma demande, seule la candidate du Centre m'a fait faux bon.

J'ai ainsi pu poser à chacun d'entre eux une liste de questions établie par le Comité. Tous se sont montrés attentifs et compréhensifs tout en réaffirmant la ligne directrice de leur programme de campagne et m'ont affirmé qu'ils feraient tout ce qu'il leur est possible pour soutenir l'économie, le commerce local, la fluidité du trafic et la diminution de la charge administrative dans les entreprises.

Les élections sont désormais derrière nous. Laissons donc traditionnellement 100 jours aux nouveaux magistrats pour se mettre en place, avant de tirer des conclusions hâtives.

Mais chers Amis, le danger des élections ne vient pas des grands partis politiques qui nous gouvernent depuis la création de la Suisse moderne en 1848, non. Le danger vient des minorités qui aspirent à nous gouverner ou plutôt à nous imposer leur dictat.

- *Que dire d'Extinction Rébellion qui dégrade bâtiments et œuvres d'art en toute impunité, alors qu'ils ne sont que de vulgaires vandales.*
- *Que dire aussi d'Actif trafic qui bloque routes et ponts et dégrade la voie publique, avec la bénédiction des autorités, alors qu'ils ne sont que de vulgaires hors-la-loi. Personnellement, ce n'est pas sur l'asphalte que j'aimerais coller la paume de ma main...*
- *Que dire de la Critical Mass, rassemblement de cyclistes manifestant un vendredi par mois depuis plus de 25 ans, sans aucune autorisation du Conseil d'Etat, dont leur dernier chef d'œuvre a été de bloquer l'autoroute à vélo, faisant fi de la sécurité des usagers, autant que des forces de l'ordre venues cadrer cette manifestation sauvage.*
- *Que dire de ces intégristes qui prônent la tolérance et qui interrompent des conférences au sein même de l'Université de Genève, menaçant de mort une élue du peuple, sous prétexte que son parti politique est antidémocratique.*

- *Que dire du recteur de cette même université qui, en ne prenant pas la peine de déposer une plainte pénale, cautionne ces activistes en leur donnant de la crédibilité et de la visibilité et qui parallèlement fait supprimer « Madame » et « Monsieur » des diplômes universitaires. Les lauréats se verront donc récompensés par un diplôme non généré, sans allusion aucune au sexe de l'étudiant.*
- *Que dire également de cet élu du peuple qui, en remettant en cause les paroles du « Cé qu'è l'aino », sous prétexte qu'elles sont anti-laïque, s'attaque à tout un pan de notre histoire, ainsi qu'à la plus grande manifestation historique costumée d'Europe.*

Toutes ces nouvelles tendances minoritaires servant à faire inclure les exclus tout en excluant les inclus sont réunies sous une appellation venant tout droit de States et que l'on nomme le « wokisme ». Au début, cela prêtait à sourire, pensant que, venant des USA, cela durerait tant que dure les roses. Mais tout ce qui vient des USA n'est pas forcément éphémère, preuve en est, on porte tous un jean et on boit tous du Coca une fois ou l'autre. Le wokisme s'invite donc dans notre vie de tous les jours à la vitesse de l'éclair, tel la gangrène rongant la chair de notre bon sens helvétique qui a façonné notre pays.

Ici on déboulonne les statues de personnages historiques sous prétexte de racisme et là on interdit aux blancs de porter des dreadlocks sous prétexte d'appropriation culturelle. Dans les écoles primaires on supprime la fête des mères, qui se nomme désormais fête des parents, sous prétexte de ne pas froisser des parents homos, qui représente tout de même le 0,001% de la population. Et moi ? personne ne m'a jamais demandé mon avis si je voulais recevoir un cendrier fait dans une boîte de Camembert ou une cravate en rafia.

Dès lors, il va bientôt falloir être en possession d'un diplôme en biologie pour le simple fait de dire bonjour à un être humain, faute de se retrouver en taule pour homophobie, étant donné que l'on ne peut plus se saluer selon le genre. Que tu sois généré ou non généré, binaire à fluidité sexuelle affirmée, transsexuel inclusif qui s'ignore ou drag-queen sortant du Petit Palace à quatre plombs du mat, la seule solution qu'il nous reste afin de n'exclure personne c'est de nous dire bonjour trou-du-cul. Là, on est au moins sûr de n'oublier personne.

En tant que blanc, généré et hétéro, le wokisme m'emmerde donc prodigieusement. Je le dis haut et fort, au risque de paraître pour un vieux réac, car je privilégie le respect de l'autre à la stigmatisation inconditionnelle des différences, que ces minorités de genre veulent nous imposer.

Montesquieu, penseur politique, précurseur de la sociologie moderne, philosophe et écrivain français du 18^{ème} siècle disait, je cite : « Il n'y a pas de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice ».

Bref, je voulais donc juste vous dire quelques mots sur les élections cantonales, dès lors qu'il ne s'est passé qu'à peine plus d'un mois depuis les élections de nos nouveaux Conseillers d'Etat et qu'ils viennent à peine de rentrer en fonction et voilà que je m'égare quelque peu.

Gageons que, tant nos nouveaux députés que nos ministres fraîchement élus, réussissent à faire sortir Genève de son inaptocratie : vous savez, un système dans lequel les gens les moins capables de gouverner sont élus par les gens les moins capables de gagner leur vie, tandis que les gens les plus productifs, se voient voler le résultat de leur labeur pour entretenir des gens qui sont incapables de faire quoi que ce soit.

Votations

Contrairement à ce qui se passe plus à l'est, nous avons la chance de vivre dans un pays libre ou le sens de la démocratie n'est pas un vain mot. Faut-il encore qu'il soit pratiqué par le plus grand nombre afin d'être le plus représentatif.

Le dimanche 18 juin est donc une de ces nombreuses dates importantes, tant pour notre canton que pour notre pays, où nous avons la chance de pouvoir donner notre avis et pas seulement au comptoir du café du commerce et de pouvoir ainsi avoir une influence directe sur l'avenir de notre pays et de notre canton par le simple geste de voter.

Ce geste si symbolique, que le monde entier nous envie et pour lequel d'innombrables personnes ont perdu ou perdent la vie afin de faire valoir leurs idéaux est devenu si banal pour nous autres, helvètes, que lorsque nous avons 40-45% de votants cela tient du miracle. Pourtant, il n'a jamais été si simple et si facile de faire valoir nos droits civiques. Ce taux d'absentéisme creuse pourtant le lit des extrêmes, donne des sueurs froides à tous les partis politiques suisses et plus d'un spécialiste s'est cassé les dents à vouloir trouver des remèdes à cette pandémie nationale qu'est l'absentéisme.

Dès lors, ne donnons pas raisons à ces minorités dogmatiques dont je vous ai parlé plus haut. Votez et faites voter, encouragez cette pratique auprès de votre entourage, désabusé sans doute par des changements trop brutaux ou pas assez rapides, selon les sujets.

Je vous remercie de votre attention. »

4. Rapport d'activité 2022 par le Secrétaire Patronal

Le Président donne la parole à Monsieur Menoud, Secrétaire Patronal de la NODE.

« Mesdames, Messieurs, Cher Membres,

Nous avons participé à plus d'une centaine de séances en 2022, pendant lesquelles nous avons eu à cœur de représenter les membres de la NODE.

Ces séances ont été tenues notamment avec les autorités communales (Ville de Genève et Ville de Carouge) et cantonales (Département de l'économie, des infrastructures, l'OCIRT, etc.), ainsi qu'avec des associations partenaires et des comités politiques dans le cadre de campagnes de votation. En n'oubliant pas les divers comités internes.

Suite à la fin de la pandémie, nous avons accompagné nos membres dans la relance de leur activité.

En 2022, nous avons marqué le coup pour les 100 ans de la NODE en envoyant une bonne bouteille de vin à l'ensemble des membres. Cela nous a valu de nombreux messages de remerciements qui nous ont fait grand plaisir.

Dans le cadre du partenariat social, nous avons tenté de sauver la CCT Cadre du commerce de détail. Plusieurs séances ont eu lieu dans les bureaux de l'OCIRT, sous l'égide de la Conseillère d'Etat Mme Fabienne Fischer et sous la tutelle de la directrice de l'OCIRT Mme Christina Stoll. Le patronat voulait une CCT étendue de manière simplifiée, sans modification des heures d'ouverture des magasins. Les syndicats n'ont pas compris l'utilité de cette façon de faire et se sont malheureusement montrés d'emblée trop gourmands. Pour mémoire, les deux associations qui du commerce genevois représentent environ 48% des commerces, ce qui ne permet pas d'étendre la CCT. De plus si cette CCT est trop contraignante, il s'avère difficile d'y faire adhérer de nouvelles entreprises afin d'atteindre le quota requis pour l'étendre de manière simplifiée.

La NODE collabore régulièrement avec l'UAPG (Union des Associations Patronales Genevoises), même si nous n'en sommes pas membre. Grâce à cette collaboration, la NODE a un siège de suppléant au CSME (Conseil de surveillance du marché de l'emploi).

Nous nous sommes battus contre l'adaptation de la grille salariale du CTT commerce de détail (contrat de travail type) qui a fait suite au salaire minimum, mais sans succès.

Au niveau de la circulation, nous sommes intervenus sur les points suivants :

- Limitation généralisée à 30 km/h ;*
- Ceinture urbaine ;*
- Plan d'action du stationnement 2020-2025.*

Et voici quelques dossiers sur lesquels la NODE s'est penchée :

- Plastique à usage unique pour le take away ;*
- Collecte des déchets professionnels en VdG ;*
- Observatoire du commerce numérique ;*
- Participation à la création de « Projet Genève », association économique et politique pour l'animation de Genève ;*
- Concours des Prix du commerce de l'économie genevoise ;*
- Aide à la création d'entreprise ;*
- Campagne de votation contre Zéro pub en VdG ;*
- Audition pour la Motion M 2808 pour que Genève devienne « zone hors Black Friday »*
 - Il s'agit d'une idée de nos politiciens pour augmenter le chiffre d'affaires des magasins en France...*
 - La NODE soutient et communique autour du Fair Friday, initiative lancée et soutenue par les librairies Payot ;*
- Nouvelle loi sur la protection des données (qui entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2023) ;*
- Responsabilité numérique des entreprises.*

Et pour votre information, notre responsable des affiliations Monsieur Emmanuel Nacache a démarré une nouvelle aventure professionnelle après cinq années chez nous. Nous lui souhaitons un avenir professionnel radieux et avons le plaisir de vous présenter sa remplaçante, Madame Meggie Tixier ici présente.

Merci de votre attention. »

Le Président remercie et félicite Monsieur Menoud ainsi que toute son équipe pour leur ténacité et le travail accompli tout au long de l'année.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2022 par le Trésorier

Le Président rappelle que les comptes étaient à disposition pour consultation auprès du secrétariat avant l'Assemblée générale et une copie est à disposition des membres pendant la séance. Il donne la parole à Monsieur Diego Carretero, Trésorier de la NODE.

Monsieur Carretero parcourt et commente les comptes 2022.

Il relève la perte de CHF 63'050.00, principalement due à l'action pour les 100 ans de la NODE.

Pour le reste, il souligne que le budget a malgré tout été tenu et que 2022 correspond à ce que nous avons effectué les années précédentes.

Il est relevé que l'action pour nos 100 ans, soit la livraison d'un cadeau (une bouteille de vin genevois) a eu un retour extrêmement positif auprès de nos membres.

Il remercie toute l'équipe de la NODE et de ses institutions d'assurances sociales pour l'excellent travail accompli et les enjoint à faire perdurer cet effort.

Les comptes 2022 ne soulèvent aucun commentaire.

6. Rapport de l'Organe de contrôle

Le Président donne la parole à Monsieur David Marchand de la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA.

Monsieur Marchand fait lecture du rapport de l'Organe de contrôle, qui recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2022.

Ce rapport ne soulève aucun commentaire.

7. Approbation des comptes 2022

Le Président procède au vote.

Les comptes 2022 sont approuvés par l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres présents.

8. Approbation du rapport d'activité 2022

Le Président procède au vote.

Le rapport d'activité 2022 du Secrétaire Patronal est approuvé par l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres présents.

9. Décharge au Comité Directeur

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale donne décharge au Comité Directeur de la NODE, à l'unanimité des membres présents.

10. Désignation de l'Organe de contrôle

Le Président remercie la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA pour son travail au nom du Comité Directeur de la NODE et propose à l'Assemblée générale de reconduire son mandat pour l'exercice 2022.

M. Menoud précise que la Fiduciaire Muller Christe & Associés SA est en charge des révisions des entités d'assurances sociales de la NODE, ce qui lui permet d'avoir une vision globale des flux financiers des structures de la NODE.

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale réélit la société Fiduciaire Muller Christe & Associés SA en tant qu'Organe de contrôle pour l'exercice 2023, à l'unanimité des membres présents.

11. Fixation du montant des cotisations 2024

Le Président informe que le Comité Directeur propose d'adapter les tarifs pour l'année 2024. Il rappelle à l'Assemblée générale que ces tarifs sont restés inchangés depuis 2010.

M. Menoud fait part de la proposition du Comité Directeur :

- CHF 300.00 par membre employant de 0 à 4 employés ;
- CHF 400.00 par membre employant de 5 à 14 employés ;
- CHF 600.00 par membre employant 15 employés et plus.

M. Menoud souligne que l'Assemblée générale vote pour les tarifs de l'année à venir, ce qui permet à la NODE d'appeler les cotisations annuelles en début d'année.

Le Président procède au vote.

Les cotisations 2024 telles que présentées ci-dessus sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

12. Election des membres du Comité Directeur

Le Président rappelle que les candidatures devaient parvenir au secrétariat par écrit au plus tard 10 jours avant l'Assemblée générale. A ce jour, aucune candidature n'est parvenue au secrétariat. Il constate qu'aucun membre présent ne se porte candidat.

Le Président annonce que Monsieur Diego Carretero quitte le Comité Directeur, un nouveau projet de vie l'emmenant dans l'hémisphère sud. Il remet un présent à M. Carretero, sous les acclamations de l'Assemblée.

Le Président informe l'Assemblée générale que trois membres se portent candidats au Comité Directeur. Il s'agit de :

- Madame Anais Louli
- Madame Virginie Staub
- Monsieur Gilles Rangon

Ils se présentent brièvement à l'Assemblée.

Le Président présente donc la proposition de composition du Comité Directeur de la NODE :

- Madame Anais Louli
- Madame Patricia Richard
- Madame Virginie Staub
- Monsieur Gislain Genecand
- Monsieur Alain Jenny
- Monsieur Stéphane Oberson
- Monsieur Gilles Rangon

Le Président procède au vote.

L'Assemblée générale approuve la proposition de composition du Comité Directeur de la NODE telle que présentée ci-dessus, par acclamations et à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie l'Assemblée générale pour sa confiance et son soutien.

Il rappelle que conformément aux Statuts de la NODE, le Comité Directeur se constitue lui-même et le Président, le Vice-président et le Trésorier seront nommés à la prochaine séance du Comité Directeur.

13. Divers et propositions individuelles

Le Président annonce qu'aucun sujet n'a été transmis au secrétariat.

Il donne la parole aux membres présents.

Mme Patricia Richard présente deux pétitions pour lesquelles elle cherche des signataires :

- Pétition contre la fermeture à la circulation de la place du Petit-Saconnex, qui vient de subir une transformation (pour un coût de CHF 3.5 millions) qui l'a rendue à sens unique et a vu la suppression de 40% des places de parking ;
- Pétition demandant à la Ville de Genève de ne pas fermer définitivement la vieille ville au trafic général.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le Président donne la parole à Monsieur Arnaud Bürgin de la [Fondation pour l'attractivité du canton de Genève \(FLAG\)](#), qui présente les activités de la fondation.

A la suite de cette présentation, le Président remercie les personnes présentes et notamment les membres du Comité Directeur ainsi que l'équipe de la NODE et les invite à poursuivre leurs échanges à la City Wurst-Party. La 101^{ème} Assemblée générale de la NODE est clôturée à 12h00.

Stéphane Oberson
Président

Yves Menoud
Secrétaire patronal